



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 9ème législature

### Politique familiale

Question écrite n° 65345

#### Texte de la question

M Georges Colombier souhaite attirer l'attention de M le secrétaire d'Etat à la famille, aux personnes âgées et aux rapatriés sur la préparation de l'année internationale de la famille qui aura lieu en 1994. De nombreux pays ont constitué un comité national pour organiser des manifestations en vue de célébrer cette année. Il serait regrettable que la France néglige de contribuer à la célébration de cette année de la famille et déplorable que cela se fasse sans consultation des mouvements familiaux. C'est pour cette raison qu'il souhaite connaître, ainsi que la Fédération des familles de France, les modalités d'organisation qui ont été mises en place en France et les possibilités offertes aux mouvements familiaux pour participer à la préparation de cette année internationale de la famille.

#### Texte de la réponse

Reponse. - Conscient de l'importance de la place et du rôle de la famille dans notre société, le Gouvernement est très attaché à ce que, dans le cadre de sa politique familiale, la France soit présente lors des manifestations qui se dérouleront à l'occasion de l'année internationale de la famille qui aura lieu en 1994. La préparation des manifestations qui seront organisées par notre pays associera, aux côtés des pouvoirs publics, les mouvements familiaux nationaux, en particulier au sein d'un comité national de coordination dont la mise en place se fera prochainement.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Colombier Georges](#)

**Circonscription :** - Union pour la démocratie française

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 65345

**Rubrique :** Famille

**Ministère interrogé :** famille, aux personnes âgées et aux rapatriés

**Ministère attributaire :** famille, aux personnes âgées et aux rapatriés

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 14 décembre 1992, page 5606